

INFO EQUARRISSAGE

A partir du
Dimanche 30 Août 2015,
vous devez contacter
SIFDDA pour vos
prestations d'équarrissage

MON ANIMAL EST MORT DANS LA DRÔME

*QUE DOIS-JE FAIRE
CONCRÈTEMENT ?*

Vos demandes d'enlèvement

24H/24 et 7 jours sur 7

Le serveur vocal interactif

-> 08 91 70 01 02

Le site Internet www.agranet.fr

-> service Ecarinet

Toute **demande particulière**
au 04 75 51 46 96

chaque jour ouvré, de 10h à 12h

RAPPEL important :

*Pour l'enlèvement, les animaux
seront sortis des bâtiments et des
prés, éloignés des fils électriques
et téléphoniques de plus de 11m
et accessibles à un camion de
type 19T, de 5h à 23 h.*



SARIAGroup

Les bordereaux d'enlèvement
seront **uniquement** mis à
disposition des éleveurs sur
notre portail Internet à l'adresse
suivante :

<http://espace-client.saria.fr>

(archivés pendant 5 ans)

www.sifdda.fr

(plus d'informations sur notre site)

www.securite-collecte.fr

(informations sécurité de collecte en
élevage)

Bonne journée à tous,

Votre chef de centre SIFDDA